COMMUNIQUE DE PRESSE

jeudi 13 mars 2025

PETITE ENFANCE

Charles-Auguste Marande, une crèche d'un nouveau genre

La crèche Charles-Auguste Marande abrite à la fois une crèche d'application et bientôt une maison des 1000 premiers jours de l'enfants.

Edouard PHILIPPE, Maire du Havre et Thierry DELPECHE, Président de la CAF de Seine-Maritime, ont inauguré la crèche Charles-Auguste Marande. La crèche accueille 20 enfants mais aussi des étudiants en formation dans le domaine de la petite enfance et une maison des 1 000 premiers jours de l'enfant. Une première.

Une crèche mais aussi un lieu de formation

Située dans une partie des locaux de l'ancienne école Charles-Auguste Marande, la nouvelle crèche accueille depuis novembre dernier 20 enfants. 400 m^2 ont été rénovés et aménagés spécialement pour l'accueil des enfants, avec des espaces dédiés, une vaste pièce de vie, des espaces de change et des espaces de sommeil. Les horaires d'ouvertures ont été étendus pour répondre aux besoins des familles cinq jours par semaine, de 8h à 18h.
Ce nouveau lieu a été pensé pour faciliter les activités extérieures et favoriser le lien des enfants avec la nature. Ainsi, le préau a été pensé pour permettre aux enfants de faire la sieste à l'extérieur, quel que soit le temps. Les jeux sont en bois et installés sur un tapis de copeaux. Les enfants sont immergés dans un environnement végétalisé avec des zones enherbées et des arbres.

Mais Charles-Auguste Marande est aussi une crèche d'application ; elle sert de lieu de formation pour les étudiants havrais (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, CAP accompagnant éducatif petite enfance, assistants maternels, etc) qui, par groupe de quinze, peuvent observer derrière une vitre sans teint la mise en application des postures professionnelles et les connaissances acquises durant leur formation. La crèche d'application fonctionne comme une crèche classique, avec une équipe pluridisciplinaire qui répond aux besoins des enfants tout en s'appuyant sur un projet éducatif et pédagogique centré sur leur bien-être et leur épanouissement.

Le coût des travaux s'élève à 800 000 € financés par la Ville du Havre avec le soutien de la CAF à hauteur de 280 000 €.

Une nouvelle maison des 1 000 premiers jours de l'enfant

Après la Fabrique Louis Blanc, la crèche va accueillir la deuxième Maison des 1 000 premiers jours de l'enfant du Havre. Lieu d'écoute, d'échange et de rencontre sur la parentalité, ce dispositif gratuit est destiné aux parents ou futurs parents pour répondre à leurs questions et d'accompagnement depuis le quatrième mois de grossesse jusqu'à l'entrée en maternelle de l'enfant.

Cette nouvelle crèche municipale est bien plus qu'un simple lieu d'accueil. En réunissant sur un même lieu plusieurs professionnels de la petite enfance, la Municipalité innove pour développer une offre complète et de qualité au service de l'épanouissement des enfants et des parents.

Contact presse
Sébastien VAU-RIHAL, attaché de presse : sebastien.vau-rihal@lehavre.fr / 02.35.19.43.41 – 06 79 03 65 05